INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

SARL DE LE RAGUET 40120 LENCOUACQ

Pièce Jointe n°105 : Déclaration du pétitionnaire indiquant que le terrain est non parcourus par un incendie (demande d'autorisation de défrichement)

REGULARISATION ADMINISTRATIVE ET EXTENSIONS D'UN ATELIER D'ABATTAGE ET DE DECOUPE DE VOLAILLES

Nº 20039

DATE Novembre 2021



CABINET D'ÉTUDE ET DE CONSEIL EN INDUSTRIE & EN AGROALIMENTAIRE

4 rue Albin Haller - Zone République II - BP 61003 - 86060 POITIERS CEDEX 9 - Tel:05.49.88.85.57 - Site Web :www.cecla.com

SARL DE LE RAGUET RAGUET 40120 LENCOUACQ

Lencouacq, le 05 novembre 2021

Je soussigné, Monsieur kamal MOKHTARI, Gérant de la société SARL DE LE RAGUET, atteste que l'emprise du terrain (partie de la parcelle cadastrale section E n° 1390), d'une surface de 0ha 93a 55ca, objet de la demande d'autorisation de défrichement n'a pas été parcoure par un incendie durant les quinze années précédant la date de signature de cette présente attestation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Kamal MOKHTARI